

1. IDENTIFICATION DU POSTE

Grade/métier : Orthophoniste

Liaisons hiérarchiques

Coordonnateur général des soins et directeur de soins

Cadre de pôle transversal

Cadre de Santé

Liaisons fonctionnelles :

L'ensemble des intervenants médicaux et paramédicaux du CHA

Partenaires de santé extrahospitaliers

2. HORAIRES de TRAVAIL

Quotité de travail : 100%

Horaires : 37h30 par semaine – 8h10 par jour comprenant 40 min de temps de repas - Du lundi au vendredi
14 RTT et 28 CA

Possibilité de CDI, CDD, mise en stage, détachement, Contrat d'allocation d'étude envisageable pour la 4ème et 5ème année.

3. PRESENTATION DU SERVICE

Le service d'orthophonie comprend un secteur adulte et un secteur pédiatrique.

Vous disposerez d'un bureau individuel, à la lumière naturelle, avec du matériel à disposition et un ordinateur.

4. ACTIVITES

Sur prescription médicale, l'orthophoniste en secteur adulte participe à la prise en soin du patient en collaborant avec l'équipe pluriprofessionnelle de l'unité et l'ensemble de l'établissement.

En Médecine physique et réadaptation (MPR) et en HDJ MPR : bilans et rééducations des fonctions oro-myo-faciales et de l'oralité, de la phonation, des troubles d'origine neurologique et troubles de la déglutition.

Participe aux réunions pluridisciplinaires hebdomadaires et aux réunions de famille

En Gériatrie, intervention en HDJ diagnostique, en unité de Gériatrie Aigue (UGA), en Soins de suite et Long séjour,

En MCO (UMEDO (filiale post AVC), Pneumologie, Médecine polyvalente, Réanimation...): bilans des fonctions oro-myo-faciales et de l'oralité, de la phonation, des troubles d'origine neurologique et troubles de la déglutition.

Participation aux staffs pluriprofessionnels

Remplacement sur les différents secteurs Adulte.

5. COMPETENCES et QUALITES REQUISES

Sens du travail en équipe pluridisciplinaire
Discrétion professionnelle
Autonomie et prise d'initiative

6. PRE REQUIS / FORMATION

Certificat de Capacité d'Orthophoniste
ou
Equivalences de reconnaissance de diplôme et autorisation d'exercice sur le territoire français délivrées
par la DJRSCS